



Vente du Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble : la Ville de Grenoble demande des garanties pour que l'offre de soins pour toutes et tous perdure

Le Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble (GHM) est un Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) à but non lucratif participant au service public hospitalier. Il offre plus de 400 lits et places de médecine, chirurgie, maternité / obstétrique, urgences, oncologie, soins de suite et de réadaptation situés au cœur de Grenoble. L'établissement est doté d'un plateau technique récent et performant et dispose de services transversaux reconnus (centre douleur, équipe mobile gériatrie, laboratoire...).

Le GHM de Grenoble comprend la Clinique Mutualiste des Eaux Claires, la clinique d'Alembert, le Centre Daniel Hollard, premier centre privé non lucratif de cancérologie de la région.

Le Groupement est géré conjointement par la Mutualité française de l'Isère (MFI) et ADREA Mutuelle. Cette dernière

est majoritaire dans le Conseil d'Administration.

La Mutuelle ADREA, a décidé de vendre le groupement.

La semaine dernière, Mondane Jactat, Adjointe à la Santé a rencontré, Patrick Brothier, Président d'Adréa Mutuelle et vice-président de la Mutualité Française, Edmond Giorgetti, nouveau Président du Conseil d'administration du GHM de Grenoble, et Denis Philippe, Vice-Président d'ADREA, pour leur faire part de son inquiétude quant à cette vente.

L'Adjointe a également rencontré Christian Jarry, le Président sortant du Groupement Hospitalier Mutualiste, et s'apprête à proposer un rendez-vous à la Commission Médicale d'Établissement (CME).

Mondane Jactat, Adjointe à la Santé, déclare :

« Le GHM et ses équipes jouent un rôle majeur pour l'accès à la santé pour toutes et tous sur le territoire.

« La Mut' », c'est 60 ans d'histoire de la mutualité à Grenoble. C'est un engagement au quotidien pour répondre aux besoins de santé de la population et accompagner chaque patient dans son parcours de santé. C'est permettre l'accès à toutes et à tous, notamment aux plus vulnérables à ses plateaux techniques de pointe, à des soins de qualité, parfois ultra spécialisés. Le public accueilli n'y supporte pas les dépassements d'honoraires pratiqués dans de nombreuses cliniques privées.

« La Mut' » c'est aussi la seule maternité intra-muros. Tant de Grenobloises et de Grenoblois y sont nées.

J'ai demandé des garanties pour que soit privilégié un repreneur à but non lucratif. Le mouvement mutualiste a des responsabilités et des valeurs, qui sont incompatibles avec la mise en place, sur le territoire, d'une santé à deux vitesses. Cette vente ne doit pas favoriser la venue d'établissements qui spéculeraient sur la santé des personnes, s'adressant de fait uniquement aux plus riches. Par ailleurs, le GHM porte actuellement certaines missions de service public qui doivent nécessairement perdurer. C'est le cas par exemple des urgences ou encore de la permanence d'accès aux soins de santé pour les plus démunies.

Les représentants de la Mutualité Française et du GHM semblent partager ma position. Ils se sont engagés à ce que le futur repreneur soit évalué avant tout sur des critères relatifs au projet médical et médico-social et aux valeurs que celui-ci porterait, avant de considérer les aspects financiers de la vente.

La Ville de Grenoble restera très attentive à ce que les engagements énoncés par les représentants du GHM soient respectés pour qu'une offre de soins et de santé accessible à toutes et tous soit maintenue.

La situation professionnelle et sociale des près de 1 300 salarié·es du groupement est également préoccupante. Je tiens à apporter tout mon soutien aux équipes pendant cette période d'incertitudes.»